REGLEMENT PARTICULIER

1. REGLEMENT DU JEU

Le règlement du jeu est celui en vigueur auprès de la Fédération Nationale de Badminton, il fera référence en cas de contestation auprès du Juge-Arbitre.

2. JOUEURS AUTORISES

Tout participant doit être en règle avec la F.F.Bad et être en possession de sa licence 2014/2015.

Le tournoi est ouvert aux séniors et joueurs ayant un surclassement leur permettant de jouer en sénior dans les catégories B, C, D ou NC.

3. INSCRIPTIONS

La date limite d’inscription est fixée au 27 Mars 2015 (date de réception).

Les droits d’engagement sont de 13€ pour un tableau et de 18€ pour deux tableaux.

Les joueurs pourront s’inscrire dans 1 ou 2 tableaux, le panachage des séries est autorisé.

L’organisateur pourra fusionner 2 tableaux si le nombre de participants le nécessite. La compétition se déroulera en poules dans la mesure du possible.

Le nombre maximal de joueurs est fixé à 120 ; les inscriptions par tableau pourront donc être limitées et se feront suivant l’ordre d’arrivée des courriers complets avec le paiement.

Les tableaux pouvant avoir fait l’objet de modifications, la version affichée dans la salle

fera foi.

4. VOLANTS

Les volants plumes seront utilisés dans toutes les séries (partage).

En cas de désaccord, le volant RSL3 proposé à la vente par les organisateurs sera retenu.

Les volants seront fournis pour les finales par le club.

5. ACCES AUX TERRAINS

Seuls les joueurs appelés pour disputer un match, leurs entraîneurs durant les interruptions entre les sets, les organisateurs et les officiels du corps arbitral auront accès au plateau de jeu. Etant donné la configuration de la salle, le coaching permanent n’est pas autorisé durant le tournoi.

Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la F.F.Bad est exigée sur les terrains

6. HORAIRES

Le tableau horaire est donné à titre indicatif. Les joueurs devront le consulter et tenir compte des modifications éventuelles. Les joueurs devront être présents dans la salle, quarante minutes avant leur premier match et une heure avant l’heure prévue pour leurs matchs suivants. Un retard de 5 minutes à l’appel de leur match peut entraîner la disqualification du joueur, le temps d’échauffement sur le terrain est de 3 minutes.

La feuille de match est, à chercher et à retourner à la table de marque.

Le temps de récupération entre 2 matchs est de 20 minutes au minimum.

7. ARBITRAGE

Les matchs seront auto-arbitrés. Si toutefois un joueur le désire, il pourra demander un arbitre ou un joueur désigné par le juge arbitre.

Les finales et demi-finales seront arbitrées dans la mesure du possible.

8. POINTAGE

Tout participant doit se faire pointer dès son arrivée. Si un joueur souhaite quitter la salle pendant la compétition, quel que soit le motif, il devra impérativement en demander l’accord au juge arbitre.

9. LES LETS

Tout volant touchant le plafond ou un élément fixe sera déclaré faute pendant le jeu. Tout volant touchant un élément suspendu sera à remettre au service.

10. FORFAITS

Chaque participant inscrit ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort devra prévenir l’organisation de sa non participation et adressera au plus tard dans les cinq jours suivant la compétition, les pièces justificatives en recommandé avec AR à la ligue de Lorraine de Badminton.

11. VESTIAIRES ET PARKING

Les salles sont ouvertes au public pendant la durée du tournoi. Il est prudent de ne pas laisser d’objets à la convoitise d’éventuels amateurs.

Le comité d’organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou d’accident.

12. TENUE

Le comité organisateur compte sur la coopération de tous pour que le tournoi se déroule dans une ambiance agréable et de bonne tenue, nous vous demandons en particulier de ne pas fumer dans les gymnases, de ne pas apporter de récipients en verre et d’utiliser les poubelles mises à votre disposition

13. CODE DE CONDUITE

Tout joueur s’inscrivant à une compétition doit connaitre le code de conduite des joueurs et des officiels terrain (coachs, entraineurs, etc.)

14. CONCLUSION

Toute participation implique l’adoption du présent règlement.